

TÉMOIGNAGES

CHAMBRES DES COMMUNES,

LUNDI 8 mai 1950.

Le Comité spécial chargé d'examiner les opérations du Conseil national de recherches se réunit aujourd'hui à 11 heures du matin sous la présidence de M. G. J. McIlraith.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, nous avons actuellement le quorum. Avant d'appeler M. Mackenzie, le président du Conseil national de recherches, je désirerais, si vous me le permettez, déposer sur le bureau et présenter à chaque membre du Comité un exemplaire du 32^e rapport annuel du Conseil national de recherches du Canada pour l'exercice 1948-1949. Les membres ont tous vu le rapport, mais vous vous rappellerez qu'il renferme, en plus du rapport annuel, un exemplaire de la Loi du Conseil de recherches. J'ai cru que vous trouveriez profit à l'avoir devant vous.

Je désirerais aussi déposer une autre publication intitulée: La Revue du Conseil national de recherches -1949. La Chambre des communes n'a pas été saisie de ce document, parce que ce n'est pas le genre de documents qui y sont déposés, mais je crois qu'il présente une bonne description du travail accompli par le Conseil et qu'il sera particulièrement utile aux membres. Si vous me le permettez, je déposerai et distribuerai ce document.

Il serait peut-être bon, dès le début de nos délibérations, de connaître les noms des ministres qui composent le Comité de recherches scientifiques et industrielles du Conseil privé. Ces ministres sont le ministre du Commerce, qui en est le président, les ministres de l'Agriculture, des Pêcheries, des Mines et des études techniques, de la Défense nationale, de la Santé nationale et du bien-être social, des Ressources et du développement.

M. GREEN: Le nombre en a été accru depuis l'an dernier, n'est-ce pas, monsieur le président?

Le PRÉSIDENT: Le seul changement, je crois, concerne le ministre des Ressources nationales et du développement; on y a ajouté le ministre des Mines et des études techniques. Il y a maintenant deux ministres, tandis qu'auparavant il n'y en avait qu'un.

M. GIBSON: Et l'on a aussi ajouté le ministre des Pêcheries?

Le PRÉSIDENT: On y a ajouté le ministre des Pêcheries. Vous remarquerez que cela diffère de ce qui est indiqué dans le rapport annuel.

En outre, j'attirerai l'attention du Comité sur le fait que le paragraphe 1 de l'article 4 de la Loi prévoit l'institution d'un conseil consultatif honoraire des recherches scientifiques et industrielles, lequel conseil comprend un président, deux vice-présidents et au plus 17 autres membres, nommés par le gouverneur en conseil.

En réalité, il y a 15 autres membres en ce moment et, si vous me le permettez, je vous en fournirai les noms: